

CONTRIBUTION N° 1

ENVIRONNEMENT et PATRIMOINE

ALIGNEMENTS et EMBLEMES RÉSERVÉS (ER) INJUSTIFIÉS

La nouvelle gouvernance de BORDEAUX METROPOLE souhaite la modification et la révision du plan local d'urbanisme (PLU).

Sur le bourg ancien d'EYSINES les alignements et les ER (notions juridiques différentes) en 2016 ont été recopiés, sans discernement et analyse, alors qu'ils datent de 30 à 40 ans !!! Les politiques, à cette époque, faisaient fausse route. Dans le bourg historique, ils souhaitaient :

- Aligner les maisons,
- Faire des trottoirs,
- Couper les courbes et angles droits des rues étroites,
- Et prétextaient des raisons de sécurité...

Notre bourg jusqu'en 2013 a été préservé grâce à l'ABF de l'époque. Ces dispositions n'ont pas été mises en place.

Aujourd'hui, la protection du patrimoine doit être considérée différemment et concrétisée sur le terrain. Ces alignements et ER doivent être supprimés pour préserver le patrimoine : les maisons anciennes, les granges le tout figurant sur le cadastre Napoléonien de 1804 et le charme du bourg avec ses rues étroites, sans trottoirs, les maisons non alignées, les bornes, les charretières et les rues sinueuses. Il faut envisager des rues à sens unique (voir carte PLU Bourg avec ER en trait rouge).

Bien à vous Monique GUEDON Avocat honoraire, Présidente de l'association
20/09/2020

Pièce jointe : PLU actuel Bourg d'Eysines autour des deux monuments historiques avec les ER.

Environnement et Patrimoine du Bourg d'Eysines

Association Loi 1901 n° w332017931

13, rue Raoul DEJEAN 33320 EYSINES

contact@sauvonslebourg.org www.sauvonslebourg.org

